

# Des avions qui décollent, des tuiles qui s'envolent



Le survol de Juvisy par les avions durant une grande partie de l'été a été très pénible pour les Juvisiens. Nous avons déjà traité ce sujet sur ce site et nous restons vigilants sur cette question des survols aériens. Mais **récemment des habitants ont fait part à l'AJUV d'incidents graves liés aux décollages.**

Des habitants du Plateau nous ont signalé deux cas de tuiles tombées du toit, sous l'effet du décollage d'avions à très basse altitude. Dans l'un de ces cas, environ un mètre carré de tuiles s'est envolé et ces tuiles ont atterri sur une voiture garée en contrebas, au moment d'un décollage.

**Si vous avez été confrontés à ce genre de problème, faites-nous le savoir :** nous envisagerons une action collective car la Mairie de Juvisy et ADP, sollicités par les habitants concernés, n'ont pas daigné répondre.

Sur ce même thème, vous trouverez **des articles sur notre site :**

- en octobre 2016 – [Des avions survolent Juvisy tout l'été et le maire est absent](#)
- en février 2017 – [Bruit des avions, toujours en été ?](#)
- en mai 2017 – [Le bruit des avions l'été, l'AJUV intervient](#)
- en juillet 2017 – [Les travaux à Orly, où en est-on ?](#)

---

## Encore un été gâché par les avions !



Nous avons été très nombreux à subir le survol incessant de Juvisy par les avions cet été. L'AJUV, aux côtés d'autres associations des villes voisines, est intervenue pour que soient davantage respectés les droits des riverains.

**L'utilisation de cette piste de secours n° 2 (perpendiculaire aux pistes**

**principales) pendant les travaux est particulièrement éprouvante** pour les Juvisiens qui ne peuvent pas partir en vacances et restent à Juvisy ou pour tous ceux qui travaillent en juillet-août et dont les soirées et les weekends ont été pénibles.

Comme l'association ELAN de Savigny, l'**AJUV** ne s'oppose pas à la nécessité de ces travaux mais remet en cause la période choisie. Toutes les deux demandent que les travaux aient lieu en hiver. La mobilisation a déjà payé, puisque par rapport au cauchemar de l'été précédent, **l'impact des survols pendant l'été 2017 a été moins fort** :

- des pauses dans la journée pour pouvoir souffler un peu sans vacarme ;
- des pauses durant quelques (rares) journées complètes ;
- une durée des travaux raccourcie par rapport à 2016 ;
- et même une fin plus précoce que prévu.

L'**AJUV** s'en félicite : **les habitants ont été entendus** et plutôt que d'utiliser sans retenue la piste 2, ADP (Aéroports de Paris) a privilégié d'autres solutions. De surcroît, l'été 2018 sera calme. Et avant d'éventuels travaux pour l'été 2019, ADP s'est engagé à une concertation avec les habitants survolés.

**Il est indispensable de maintenir notre vigilance** : les risques de dégradation de notre environnement sont grands car il est annoncé un doublement du trafic aérien d'ici 20 ans. L'**AJUV**, en particulier, exige le **maintien du couvre-feu** (pas de vols de nuit), **la limitation forte de l'usage de la piste 2** et le **plafonnement du nombre annuel de vols** à 250 000.

Notre site aborde ce sujet dans **différentes articles** :

- en octobre 2016 – [Des avions survolent Juvisy tout l'été et le maire est absent](#)
- en février 2017 – [Bruit des avions, toujours en été ?](#)
- en mai 2017 – [Le bruit des avions l'été, l'AJUV intervient](#)
- en juillet 2017 – [Les travaux à Orly, où en est-on ?](#)

---

## Les travaux à Orly : où en est-on ?



L'**AJUV** s'est mobilisée sur ce sujet qui a un impact très fort sur la qualité de vie des Juvisiens. Elle intervient depuis plusieurs mois déjà, aux côtés d'autres associations des villes voisines, à ce sujet. L'été dernier, en 2016, des survols permanents ont rendu très pénible le quotidien des habitants du Plateau et du Coteau. L'**AJUV** est désormais

associée aux différentes réunions d'information, plus ou moins publiques, au sein desquelles elle défend les intérêts des riverains et elle participe aux différentes actions organisées.

Une réunion organisée par ADP, avec le directeur de l'aéroport d'Orly a eu lieu à Juvisy, rassemblant une soixantaine d'habitants. La DGAC (Direction Générale de l'Avion Civile) ne pouvait pas être présente : ses salariés sont fonctionnaires et, en période de réserve renforcée du fait des élections, il leur est interdit de participer à une réunion publique introduite par un candidat aux élections législatives. Comme d'ordinaire, l'**AJUV** vous en rend compte, en séparant ce qui relève de l'information et ce qui fait partie de nos analyses.



## Les faits

Afin de poursuivre son exploitation, l'aéroport d'Orly doit se mettre aux normes internationales en matière de sécurité, ce qui implique des travaux sur les trois pistes. Ces travaux, longuement détaillés et illustrés, portent sur les infrastructures : la nature du tapis des pistes, leur pente, la lutte animalière et des éléments facilitant l'atterrissage (système ILS et PAPI 24). Neutralisant toute une piste durant plusieurs semaines (du 25 juillet au 31 août), ils impliquent d'utiliser la piste 2 qui signifie le survol de Juvisy, à basse altitude de surcroît.

ADP, à cette occasion a reconnu avoir sous-estimé l'ampleur des nuisances subies par les Juvisiens lors de l'été 2016 et a promis de les réduire au maximum lors de l'été 2017, et a annoncé une pause pour l'été 2018. La DGAC a posé pour l'été 2017 des contraintes beaucoup plus fortes que l'an passé, ce qui réduira l'utilisation de la piste 2. Des pauses dans les survols, pour laisser souffler les habitants ne sont

pas possibles, car la piste en travaux ne peut pas être utilisée durant toute la durée du chantier. De même, des interruptions de survol durant la journée ne sont pas prévues

## **L'analyse de l'AJUV**

L'**AJUV** souhaite la poursuite de l'exploitation de l'aéroport d'Orly et, dès lors, se montre favorable aux travaux de mise aux normes car l'aéroport est un élément structurant de notre territoire et un pourvoyeur d'emplois très variés. **Néanmoins, elle se montre et se montrera vigilante sur plusieurs points non négociables :**

- le maintien et le strict respect du couvre-feu. En cas de non-respect de ce couvre-feu, pendant les travaux ou après, elle invite les Juvisiens à noter l'heure de passage de l'avion et à interpeller les autorités aéroportuaires sur les cas précis en utilisant soit l'adresse mèl (mdeorly@adp.fr), soit le numéro de téléphone (01 49 75 90 70) ;
- le maintien d'un maximum de 250 000 mouvements aériens par an (pour 2016, l'aéroport en a connu 234 000) ;
- l'utilisation de la piste 2 limitée à des cas exceptionnels, comme des vents très forts ou un avion accidenté sur une des deux autres pistes.

Enfin, l'**AJUV** a rappelé **sa demande d'une concertation en amont des travaux de l'été 2019** : les habitants ne doivent pas subir passivement des nuisances considérables mais ils doivent être associés – et non simplement informés – aux décisions prises quand elles les impactent aussi fortement. Elle participe également cet été à la **campagne d'affichage qui a pour objectif de montrer à ADP et à la DGAC la vigilance des Juvisiens sur cette question.**



Notre site a abordé ce sujet dans différents articles :

- en octobre 2016 – [Des avions survolent Juvisy tout l'été et le maire est absent](#)
- en février 2017 – [Bruit des avions, toujours en été ?](#)
- en mai 2017 – [Le bruit des avions l'été, l'AJUV intervient](#)

---

## Bruit des avions : toujours en été ?



L'été dernier, du fait de travaux très lourds menés à l'aéroport d'Orly, Juvisy a été survolé constamment par des avions à basse altitude. Si l'**AJUV** ne s'oppose pas au principe de ces travaux, elle agit en revanche pour qu'ils soient organisés dans le respect des riverains de l'aéroport.

Pour les Juvisiens, l'été 2016 s'est passé sous le bruit continu des avions, en respirant l'air pollué qui allait avec. Et nous allons à nouveau subir ces nuisances chaque été pendant trois ans. Le Maire a publié en août un courrier demandant le report des travaux. Mais avant l'été, il s'est à nouveau fait remarquer par son absence à la Commission environnement de l'aéroport d'Orly alors que c'est bien là qu'il aurait pu, en amont, négocier un report. Voir à ce sujet notre article sur ce site : [Des avions survolent Juvisy tout l'été, le maire est absent](#). Depuis, il passe se faire photographier en début de réunion avant de s'éclipser.

Les travaux sur les pistes principales 3 et 4 reviennent tous les dix ans. Ce n'est donc pas un sujet ponctuel. L'**AJUV** a demandé, avec d'autres associations, à ADP (Aéroport de Paris) de décaler la période des travaux, l'été étant en effet le pire moment pour les réaliser. Au moins la moitié des habitants ne partent pas en vacances et ils ne peuvent pas profiter de l'extérieur, que ce soit dans leur jardin ou dans les parcs publics.

Nous ne nous contentons pas d'écrire et envoyer des courriers : d'autres actions sont à l'étude et l'**AJUV** sera là pour faire entendre la voix et les demandes des habitants.

D'autres articles sur notre site concernant ce sujet :

- en mai 2017 – [Le bruit des avions, l'AJUV intervient](#)
- en octobre 2016 – [Des avions survolent Juvisy tout l'été et le maire est absent](#)

---

## Des avions survolent Juvisy tout l'été ? Le Maire est absent



Durant tout l'été, des avions ont survolé Juvisy à basse altitude, entraînant de nombreuses nuisances pour les habitants de tous les quartiers, mais en particulier pour ceux du Plateau. L'**AJUV** ne conteste pas l'utilité de ces travaux, nécessaires pour l'aéroport qui représente un pôle économique essentiel pour notre territoire. Mais **elle s'insurge de l'absence du Maire à la commission consultative de l'environnement de l'aérodrome (CCE) de Paris-Orly**. A nouveau, **les intérêts des Juvisiens n'ont pas été défendus**.

**La commission consultative de l'environnement de l'aérodrome (CCE) de Paris-Orly** est présidée par le Préfet du Val de Marne assisté d'ADP (Aéroport de Paris) et de la DGAC (Direction Générale de l'Aviation Civile). Elle est constituée des représentants des professions aéronautiques (patronales et syndicales), des représentants des associations (riverains et de la protection de l'environnement), des représentants du conseil régional et des conseils départementaux (Seine et Marne, Essonne, Hauts-de-Seine et Val-de-Marne).

Les représentants des collectivités locales, dont l'EPT12 (Grand-Orly-Val de Bièvre-Seine Amont), sont Robin Reda, titulaire, et Christine Rodier suppléante.

A l'ordre du jour de **la commission consultative du 16 juin 2016 à 14H30** figurait le **point 5: « Travaux de la piste 04 et modalités d'exploitation de la plateforme (été 2016) »** portant essentiellement sur le survol de nos communes de Juvisy, Orly et Savigny.

**Robin Reda, titulaire, ne s'est pas rendu à cette réunion et c'est donc une chaise vide qui a défendu les intérêts des Juvisiens** (sa suppléante était également absente). Il était absent aussi, lors de la précédente réunion du 22 octobre 2015 où il aurait pu intervenir pour faire part de ses préoccupations dans l'intérêt de ses administrés.

Dans le courrier ayant pour objet « Nuisances aériennes de l'été 2016 », le Maire de Juvisy écrit qu'il n'a pas été consulté et qu'il n'a pas eu son mot à dire. Pour cause, il était absent. **Il aurait été plus logique d'aller aux réunions où il était convoqué plutôt que de mettre en cause les intervenants après coup, lorsque plus rien n'est modifiable.**

**Les absences du Maire à des réunions cruciales pèsent sur la vie quotidienne des Juvisiens** et pour l'**AJUV** c'est inacceptable.

Sur le même type de sujet, vous pouvez également lire notre article [Le maire absent aux réunions du SIVOA](#)